



BACCALURÉAT PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE *OPTION DOMICILE*

BAC PRO ↻ 3 ANS

Seconde commune

BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne

Durée

3 ans

Niveau requis

Fin de 3^{ème} (affectation en fonction des vœux réalisés sur Affelnet)

Compétences professionnelles

Le titulaire du Baccalauréat professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne Option à domicile doit maîtriser les compétences suivantes :

- ↻ Réaliser les soins d'hygiène corporelle, les activités liées au confort et à la sécurisation des personnes, l'entretien du cadre de vie. Préparer des repas équilibrés et aider à leur prise.
- ↻ Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale.
- ↻ Communiquer et collaborer avec les familles, les professionnels de santé, des travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels.

Emplois concernés

- ➔ Auxiliaire de vie sociale,
- ➔ Responsable de petites unités en domicile collectif,
- ➔ Maîtresse de maison, gouvernante
- ➔ Accompagnant(e) de personnes en situation de handicap, de dépendance, accueillant(e) familial.

Les périodes de formation en milieu professionnel

Cette formation comprend des périodes obligatoires réalisées en entreprise.

Elles sont d'une durée totale de 22 semaines, réparties sur les 3 années de formation :

6 semaines en seconde, 8 semaines en 1^{ère} et 8 semaines en terminale.

La formation en entreprise se déroule au sein d'organisations telles que : Crèches, écoles maternelles, EHPAD, foyers logements, CCAS, SIAS...

Poursuite d'études possibles

- ➔ Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- ➔ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- ➔ Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale
- ➔ Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Economie Sociale et Familiale (ESF)
- ➔ Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Services et Prestation des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S)